RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 08818
Numéro SIREN : 453 385 387
Nom ou dénomination : AB REPORT

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2019 sous le numéro de dépôt 42344



20190423442018

DATE DEPOT : 06/06/2019

N° DE DEPOT : 42344

N° GESTION : 2004B08818

N° SIREN : 453385387

DENOMINATION : AB REPORT

ADRESSE : 15 r de Chabrol 75010 PARIS

MILLESIME : 2018

.

AB Report
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
15, rue de Chabrol
75010 Paris
R.C.S. Paris 453 385 387

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
11 JUIN 2019
Sous le N° : 42344

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs,

Nous vous rendons compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes qui vous sont présentés sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

1. **Activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) d'un montant de **4 048 968** euros contre **4 165 564** euros l'année précédente, soit une baisse de 2.8 %.. Elle s'explique en grande partie par la profonde réforme des IRP engendrée par les ordonnances Macron de fin 2017. En effet, La fusion des instances CE, DP, CHSCT en une instance unique le CSE, provoque *de facto* une baisse du nombre de réunions et un climat d'attentisme lié aux passages en CSE de nos clients et prospects.

2. **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2018.

3. **Prises de participation ou de contrôle**

Il n'y a pas eu de prises de participations ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France au cours de l'exercice écoulé.

4. **Activité de la Société en matière de recherche et de développement**

La Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. **Tableaux relatifs aux retards de paiement**

Voir tableaux joints en annexe.

6. **Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir**

La mise en place du CSE sur 2019 génère un climat d'attentisme et a accéléré le phénomène de guerre des prix initiée par nos concurrents dont le but est de prendre des parts de marchés dans ce contexte de fort changement. Il est à noter qu'à ce jour, seul un tiers des CE sont passés en CSE. Il reste donc encore 8 mois

difficiles durant lesquels nous devons redoubler d'effort commercial pour conserver nos clients et en remporter de nouveaux.

Il est essentiel de conforter notre position et de pérenniser notre image de prestataire haut de gamme à destination des grands comptes et des RH. Enfin, nous devons aussi consolider notre place de 2ème société de reporting en France.

7. **Présentation des comptes annuels**

Les chiffres clés des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation sont les suivants :

Le chiffre d'affaires de la période s'élève à 4 048 968 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 242 897 euros contre 3 864 243 euros lors de l'exercice précédent et se décomposent principalement comme suit :

- Achat et sous-traitance à hauteur de **1 754 734** euros ;
- salaires et charges à hauteur de 1 395 641 euros ;
- Impôt, taxes et versement assimilés à hauteur de 39 285 euros ;

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 50 045 euros.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un **bénéfice de 869 261 euros** contre **313 180** euros lors du précédent exercice.

Le résultat courant avant impôts se traduit par un **bénéfice de 868 598 euros** contre un bénéfice de **314 784 euros** lors du précédent exercice.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de - 22 850 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 234 574 euros, le résultat net de l'exercice dégage un bénéfice de 611 174 euros.

8. **Approbation des charges et dépenses somptuaires**

Il n'y a pas eu de charges ou dépenses somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des impôts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, il n'a été procédé à aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39.5 du Code général des impôts.

9. **Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes**

Les mandats de la société ALTESIS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Philippe Reffay, Commissaire aux Comptes suppléant arrivent à expiration lors de la présente Assemblée Générale.

Nous vous proposons de renouveler le commissaire aux comptes titulaire et le commissaire aux comptes suppléant dans leurs fonctions pour une période de (2) deux exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes à clore le 31 décembre 2020.

10. **Proposition d'affectation du résultat**

L'exercice clos se traduit par un résultat net de **611 174 euros.**

La société dispose d' « autres réserves » bénéficiaire d'un montant de **456 246** euros,

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la période complété des réserves disponibles de la façon suivante :

• Dotation à la réserve légale	0 euros
• Dotation à la réserve spéciale	0 euros
• Distribution d'un dividende de	550 000 euros
• Solde affecté au compte "autres réserves" qui s'établit à 517 420 € (en ajoutant 456 246 € du solde précédent)	61 174 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 550 000 euros.

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % sont les suivants :

Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2017	**600 000 €**	
31 décembre 2016	**0**	
31 décembre 2015	**0**	

11. **Conventions réglementées**

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du code du commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 22 avril 2019

AB&Co représentée par
Monsieur Arthur GEORGES,
Président AB&Co SAS, Présidente et Associée Unique de la Société AB Report SAS

ANNEXE : Tableaux relatifs aux retards de paiement

Factures reçues non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D441 I.1er: Factures **reçues** non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures	72					
Montant total des factures concernées (TTC)	354 843	-	-	-	-	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	12,03%					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	Néant					
Montant total des factures exclues (TTC)	Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuels ou délai légal - Article L.441-6 ou article L.441-3 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours					

Factures émises non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D441 I.2e: Factures **émises** non réglées à la date de cloture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures	299					
Montant total des factures concernées (TTC)	364 877	146 650	69 068	42 954	(8 010)	615 539
Pourcentage du chiffres d'affaires de l'exercice (TTC)	7,32%	2,94%	1,39%	0,86%	-0,16%	12,35%
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre des factures exclues	Néant					
Montant total des factures exclues (TTC)	Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuels ou délai légal - Article L.441-6 ou article L.441-3 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours					

AB Report
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
15 rue de Chabrol
75010 Paris
R.C.S. Paris 453 385 387

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 MAI 2019

Le 15 mai 2019 (quinze mai de l'an deux mille dix-neuf), à 18 heures,

La société AB&Co, société par actions simplifiée, au capital de 6.334.888 €, ayant son siège social au 15, rue de Chabrol, 75010 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 832 151 369, propriétaire d'une action de la Société, propriétaire de la totalité des actions de la Société a été appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Quitus au président;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Information sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce;
- Renouvellement des mandats du commissaire aux comptes titulaire et suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'associée unique déclare que l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à sa bonne information avant de statuer sur les décisions qui vont suivre lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social de la Société.

Première décision

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

Deuxième décision

L'associée unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette décision est adoptée.

Affectation du résultat de l'exercice

L'associée unique, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de **611 174,40 euros** de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :*

- Dotation à la réserve légale — 0 euros
- Dotation à la réserve spéciale — 0 euros
- Distribution d'un dividende de — 550 000 euros
- Solde affecté au compte "autres réserves" qui s'établit à **517 420 €** (en ajoutant 456 246 € du solde précédent) — 61 174 euros

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % sont les suivants :

Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2017	**600 000 €**	**Néant**
31 décembre 2016	**0**	**0**
31 décembre 2015	**0**	**0**

Cette décision est adoptée.

Quatrième décision

L'associée unique, conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce porte mention sur le registre des délibérations des conventions visées audit article.

Cette décision est adoptée.

Cinquième décision

L'associée unique constatant que le mandat de la société Altésis, commissaire aux comptes titulaire arrivent à expiration lors de la présente Assemblée Générale, décide de renouveler :

- La société Altésis, domiciliée 11 chemin des Anciennes Vignes – 69410 Champagne au Mont d'Or comme commissaire aux comptes titulaire.

Pour une durée de six ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

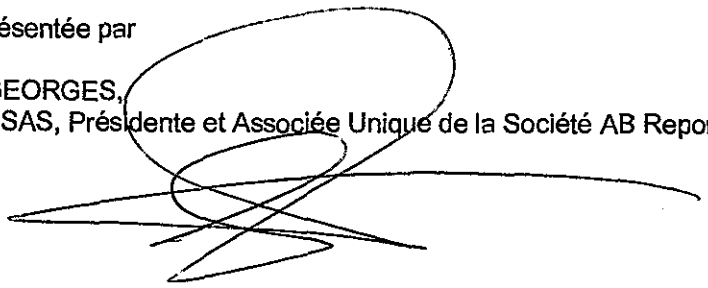
Sixième décision

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette décision est adoptée.

AB&Co SAS, représentée par

Monsieur Arthur GEORGES,
Président AB&Co SAS, Présidente et Associée Unique de la Société AB Report SAS.



altésis

EXEMPLAIRE GREFFE

AB Report

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

altésis
AUDIT

Bureau de Lyon
11, chemin des Anciennes
Vignes - 69410 Champagne
au Mont d'Or - France
Tél : + 33 (0) 4 72 171 171
Fax : + 33 (0) 4 72 171 170
contact-lyon@altesis.fr

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB Report relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Champagne au Mont d'Or, le 15 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

ALTESIS
Isabelle Koenig

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	143 556	112 105	31 451	1 217
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	500 000	337 202	162 798	198 512
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	8 000		8 000	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	147 725	115 058	32 667	42 670
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	150 100		150 100	150 100
Prêts	2 000		2 000	
Autres immobilisations financières	3 250		3 250	3 250
Actif immobilisé	**954 631**	**564 365**	**390 266**	**395 750**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 889		1 889	387
Créances clients et comptes rattachés	819 852		819 852	771 845
Autres créances	98 793		98 793	168 350
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités	705 576		705 576	633 025
Charges constatées d'avance	8 859		8 859	3 700
Actif circulant	**1 634 970**		**1 634 970**	**1 577 307**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	**2 589 601**	**564 365**	**2 025 235**	**1 973 056**

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Dont versé	*40 000*	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	10 869	10 085
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	456 246	818 455
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	611 174	238 575
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**1 122 289**	**1 111 115**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		57 704
Emprunts et dettes financières divers	516	516
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 866	357 066
Dettes fiscales et sociales	514 470	404 555
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 094	42 100
Produits constatés d'avance		
Dettes	**902 946**	**861 941**
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	**2 025 235**	**1 973 056**

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 048 968		4 048 968	4 165 564
Chiffre d'affaires net	**4 048 968**		**4 048 968**	**4 165 564**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 275	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			20 814	10 839
Autres produits			38 101	1 020
Produits d'exploitation			**4 112 158**	**4 177 423**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 754 734	2 524 556
Impôts, taxes et versements assimilés			39 285	35 240
Salaires et traitements			966 844	873 436
Charges sociales			428 797	379 646
Dotations aux amortissements sur immobilisations			50 045	50 781
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				478
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 193	106
Charges d'exploitation			**3 242 897**	**3 864 243**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**869 261**	**313 180**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			0	4 470
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				9
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			**0**	**4 479**
Dotations financières aux amortissements et provisions				

Intérêts et charges assimilées			663	2 870
Différences négatives de change				4
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			**663**	**2 875**
RÉSULTAT FINANCIER			**(663)**	**1 604**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**868 598**	**314 784**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 181	1 401
Produits exceptionnels sur opérations en capital				700
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Produits exceptionnels			**3 181**	**2 101**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			25 999	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			32	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Charges exceptionnelles			**26 031**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			**(22 850)**	**2 101**
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices			**234 574**	**78 311**
TOTAL DES PRODUITS			**4 115 339**	**4 184 003**
TOTAL DES CHARGES			**3 504 165**	**3 945 429**
BÉNÉFICE OU PERTE			**611 174**	**238 575**

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

a) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices et de la permanence des méthodes, en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Usufruit du bâtiment	*14 ans*
Logiciels	*12 mois*
Aménagements de bureau	*10 ans*
Matériel de bureau et matériel informatique	*3 ans*
Mobilier	*5 ans*

c) Titres immobilisés

la société AB REPORT a acquis au cours de l'exercice 2017 pour 150 100 euros de parts de la Banque Populaire, évaluées à leur coût d'acquisition.
Ils ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

d) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

e) Autres informations significatives

La société a acquis l'usufruit de son siège social en juillet 2009 pour un montant de 500 000 €.

Engagements hors bilan – garantie donnée :
Le prêt pour l'acquisition de l'usufruit du bâtiment dont le capital restant dû au 31/12/2018 est nul, est garanti par un privilège de prêteur de deniers au profit de la banque prêteuse. Cette garantie est devenue caduque au 31/12/2018.

f) Entreprises liées

AB REPORT a une dette de 248 524 euros envers AB&Co au 31/12/2018.

g) Utilisation du CICE

Le CICE de l'exercice 2018 s'élevant à 50 157 € a été affecté à l'amélioration du fonds de roulement. Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	613 228		40 328
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	93 760		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	70 790		2 264
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	164 550		2 264
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	150 100		
Prêts et autres immobilisations financières	3 250		2 400
Total des immobilisations financières	153 350		2 400
TOTAL	931 128		44 992

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		2 000	651 556	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers			93 760	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier		19 089	53 965	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		19 089	147 725	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			150 100	
Prêts et autres immobilisations financières		400	5 250	
Total des immobilisations financières		400	155 350	
TOTAL		21 489	954 631	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	413 498,63	37 809,13	2 000,00	449 307,76
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers	65 794	9 376		75 170
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	56 085	2 860	19 058	39 887
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	121 880	12 236	19 058	115 058
TOTAL	**535 378**	**50 045**	**21 058**	**564 365**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		2 000	2 000	
Autres immobilisations financières		3 250		3 250
Total de l'actif immobilisé		5 250	2 000	3 250
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		819 852	819 852	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés		2 000	2 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 199	5 199	
Etat – Impôts sur les bénéfices				
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée		58 360	58 360	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat – Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers		33 234	33 234	
Total de l'actif circulant		918 645	918 645	
Charges constatées d'avance		8 859	8 859	
TOTAL		932 755	929 505	3 250

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	386 866	386 866		
Personnel et comptes rattachés	118 962	118 962		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 859	116 859		
Impôts sur les bénéfices	106 105	106 105		
Taxe sur la valeur ajoutée	168 726	168 726		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 818	3 818		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	516	516		
Autres dettes	1 094	1 094		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	902 946	902 946		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	3 078		3 078	
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	**3 078**		**3 078**	
TOTAL GÉNÉRAL	**3 078**		**3 078**	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 900
Dettes fiscales et sociales	131 649
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	160 549

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	144 054
- Autres créances	30 840
dont avoirs à recevoir	*30 840*
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	174 894

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
CMIE 2019	1 680	
MAAF 2019	1 492	
OCER 2019	5 687	
TOTAL	8 859	

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
AIDE A L'EMBAUCHE	15 320
HISCOX Assurance-indemnisation reçue	2 092
Régularisation dettes sociales	324
Sous total Exploitation	**17 736,00**
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	**17 736,00**

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	1 000			1 000	40
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	1 000			1 000	40

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			